ÉCOLE DE CHINOIS
OBJECTIF BILINGUE

Conditions Générales d'Inscription

Année scolaire 2026/2027

Frais d'inscription et d'adhésion :

Cours en classe
Amélioration : 1h30 de cours hebdomadaires en classe - 1095€
Perfection (sans déjeuner) : 3h de cours en classe + 30 min de révisions en ligne hebdomadaires - 1895€
Perfection (déjeuner inclus) : 4h de cours en classe + 30 min de révisions en ligne hebdomadaires - 2495€
Immersion (sans déjeuner/jeux) : 6h de cours en classe + 2×30 min de révisions en ligne hebdomadaires - 3795€
Immersion (déjeuner/jeux inclus) : 8h de cours en classe + 2×30 min de révisions en ligne hebdomadaires - 4695€

Cours en ligne
Immersif : 25min/séance, 1 à 4 séances hebdomadaires - 1 séance hebdomadaire 355€
Actif : 1h/séance, 1 à 2 séances hebdomadaires - 1 séance hebdomadaire 755€
Préparation HSK : 1h/séance, pour une demi-année scolaire - 1 séance hebdomadaire 395€

Stages
Stage de pré-rentrée à Paris (demi-journée) : 3 x 3h - 195€
Stage d'apprentissage en ligne (1 semaine) : 10 heures - 255€
Stage de loisirs à Paris (1 semaine) : 40h - 295€ (déjeuner et goûter à apporter, sans sorties)
Stage de loisirs à Paris (1 semaine) : 40h - 395€ (déjeuners, goûters et 2 sorties inclus)
Stage d'apprentissage à Paris (1 semaine) : 40h - 795€ (déjeuners, goûters, ateliers et sorties inclus)
Stage en Chine Printemps (12 jours) : 1 195€ (frais d'inscription) + 1 800€ (budget voyage sans billets d'avion) ou + 2 800€ (budget voyage avec billets d'avion avril / mai)
Stage en Chine Été (15/16 jours) : 1 495€ (frais d'inscription) + 2 500€ (budget voyage sans billets d'avion) ou + 3 500€ (budget voyage avec billets d'avion juillet / août)

Cours d'essai
En ligne : 1 séance de 25min - 10€, 1 séance de 1h - 20€
En classe : 1 séance de 1h30 - 30€, 1 séance de 3h - 60€, 1 séance de 4h - 80€, 2 séances de 3h - 120€, 1 séance de 8h - 160€

1/ L'année scolaire 2026/2027 débutera officiellement le lundi 21 septembre 2026. Les cours hebdomadaires seront dispensés tout au long de l'année, hors vacances scolaires, pour un total de 30 semaines. Les stages seront proposés durant les périodes de vacances scolaires.

2/ Les frais d'inscription des cours couvrent l'année scolaire, tandis que ceux des stages s'appliquent uniquement à la ou aux semaines concernées. Les frais de cours d'essai sont valables pour une seule séance. Les livres numériques sont fournis gratuitement sur demande, tandis que les livres imprimés restent exclus des frais d'inscription.

Paiement :

Délai de paiement

Les frais d'inscription indiqués sont à régler en un seul paiement. Ils doivent être versés après la soumission du formulaire d'inscription. Une facture vous sera envoyée et devra être réglée sous 15 jours. La place sera pré-réservée jusqu'au règlement ou au plus tard jusqu'à la date d'échéance de la facture. En l'absence de paiement à l'échéance, l'inscription sera automatiquement annulée sans préavis, et la place ne sera plus garantie. Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant le premier cours. Si vous ne recevez pas de facture dans les 7 jours suivant la soumission du formulaire, merci de nous contacter rapidement à comiteecob@ecoledechinois.fr. Les factures ou reçus ne peuvent en aucun cas être modifiés ou refaits après le paiement. Une attestation d'inscription est disponible sur demande à la même adresse e-mail.

Moyen de paiement

Le paiement s'effectue par virement bancaire sur le compte de l'école (sans frais) ou en ligne par carte bancaire (avec une majoration de 3% sur les frais d'inscription). Les chèques et les espèces ne sont pas acceptés.

Paiement différé

Il est possible de régler en plusieurs fois pour les cours hebdomadaires, avec un minimum de 60 % des frais d'inscription à payer avant le 31 août 2025 et le solde avant le 31 décembre 2025. Pour les stages, la totalité des frais doit être réglée avant le début du stage. Le paiement peut être échelonné de 2 à 10 fois maximum, avec des frais administratifs supplémentaires de 20 € par paiement ou facture supplémentaire. En cas de non-paiement excédant 15 jours, les cours seront suspendus immédiatement jusqu'à réception du règlement. Pendant cette suspension, l'élève ne sera pas autorisé à entrer dans l'établissement, et l'école décline toute responsabilité quant à sa garde ou à sa surveillance s'il reste seul dans le jardin ou devant le portail. Un non-paiement excédant 30 jours entraîne l'annulation automatique de l'inscription sans préavis, et aucun remboursement ne sera accordé dans ce cas.

Frais supplémentaires pour ateliers

Les frais d'achat de matériel pour l'atelier de Lego ou d'Arts Plastiques sont fixés à 50 € pour l'année scolaire. Ces frais doivent être réglés avec les frais d'inscription et au plus tard avant le premier cours.

Annulation :

Cours hebdomadaires, stages en classe

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation de 14 jours avant le premier cours, sans obligation de justifier un motif. Les sommes versées lors de l'inscription seront remboursées, après déduction d'un montant non remboursable correspondant à 25 % du total des frais d'inscription. Passé ce délai, aucun remboursement, qu'il soit intégral ou partiel, ne sera possible, quel que soit le motif.

Cours hebdomadaires et stages en ligne

Pour les nouveaux élevés, l'annulation définitive de l'inscription permet un remboursement des frais d'inscription si la demande est faite au plus tard à l'issue de la 4e séance, après déduction des frais correspondant aux heures déjà réalisées. Aucun remboursement ne sera possible, quel que soit le motif, à partir de 24 heures avant la 5e séance. Pour les anciens élèves, la politique d'annulation applicable aux cours hebdomadaires et aux stages en ligne est identique à celle des cours hebdomadaires et des stages en classe.

Stages en chine

Les stages en Chine sont non annulables. Seuls les cas de force majeure (maladie grave, accident grave, décès) survenus avant le départ ouvrent droit au remboursement intégral des frais d'inscription et de la part

du budget de voyage non utilisée. Les sommes déjà engagées ne peuvent être remboursées que par l'assurance voyage, conformément à son contrat.

1/ Toute demande d'annulation ou de changement de programme doit être effectuée uniquement par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr. Si la demande est faite 14 jours avant le premier cours, veuillez joindre un RIB pour un remboursement qui sera effectué par virement. Toute demande effectuée après ce délai, soit au-delà des 14 jours avant le premier cours, ne donnera lieu à aucun remboursement quel que soit le motif. En cas de paiement en ligne par carte bancaire, les 3 % de majoration liés à ce mode de paiement ne sont pas remboursables.

2/ Les mêmes règles d'annulation s'appliquent aux paiements différés. Même si l'intégralité des frais d'inscription n'a pas encore été réglée, le montant restant devient strictement exigible avant le 31 décembre 2025. L'école se réserve le droit d'engager des procédures juridiques en cas d'abandon et de non-paiement.

3/ La demande de changement d'horaire ou de classe par les parents doit être adressée par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr et sera acceptée sous réserve de disponibilité. Ce changement ne peut être effectué qu'une seule fois au cours de l'année scolaire. L'école se réserve également le droit de modifier les horaires et le calendrier des cours, en informant préalablement les parents et les élèves.

4/ En cas de passage d'un programme à frais d'inscription plus élevé à un programme à frais d'inscription plus faible, les mêmes règles d'annulation s'appliquent. Si la demande de changement est effectuée 14 jours avant le premier cours, le montant remboursable correspond à la différence entre 75 % des frais d'inscription du programme initial et les frais d'inscription du nouveau programme. Passé ce délai de rétractation, aucun remboursement n'est possible, quel que soit le motif.

5/ En cas de changement d'atelier avec frais d'achat de matériel, les mêmes règles d'annulation s'appliquent. Si la demande de changement est effectuée 14 jours avant le premier cours, 25 % des frais seront non remboursables. Passé ce délai de rétractation, aucun remboursement ne sera accordé.

6/ Toute demande d'annulation, de remboursement ou de changement de programme ou d'atelier doit être effectuée uniquement par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr. Le remboursement sera effectué par virement dans un délai de 14 jours après la confirmation écrite de l'école.

7/ L'école se réserve le droit d'annuler un cours ou un stage si l'effectif est insuffisant, auquel cas l'intégralité des frais de scolarité correspondants sera remboursée. En cas de fermeture temporaire pour force majeure, les cours hebdomadaires seront rattrapés, tandis que les stages et cours d'essai pourront être reportés ou intégralement remboursés sur demande des parents.

Déclaration :

1/ Les parents acceptent que l'École de Chinois Objectif Bilingue agisse dans le meilleur intérêt et le bien-être de leur enfant et s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'école.

2/ En cas de manquement de l'élève au bon déroulement du cours, au règlement intérieur, ou s'il porte atteinte à la sécurité des autres ou à la réputation de l'école, celle-ci se réserve le droit d'interrompre sa formation sans remboursement des frais d'inscription.

3/ L'école n'est pas tenue d'ouvrir un atelier prévu en cas de nombre d'inscrits insuffisant, mais proposera des alternatives adaptées. Toute demande de changement d'atelier en cours d'année doit être faite par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr et sera acceptée sous réserve de disponibilité des places. Ce changement ne peut être effectué qu'une seule fois durant l'année scolaire.

4/ Toute demande de cours de rattrapage en cas d'absence doit être adressée par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr. La demande sera acceptée uniquement si l'absence est due à un cas de force majeure, avec justificatif à l'appui. L'école propose des cours de rattrapage sous réserve de disponibilité des places. Les cours de rattrapage pendant les stages sont facturés à 50 % du montant du stage.

5/ En cas de retard des parents de plus de 10 minutes à l'heure prévue pour la sortie des classes ou de dépôt des enfants plus de 10 minutes avant le début des cours, des frais de garde supplémentaires de 5 euros seront facturés pour chaque tranche de 10 minutes entamée, calculés à partir de l'heure de sortie ou de début des cours.

6/ En cas de dommages causés aux locaux ou au matériel par un élève, la responsabilité est partagée entre l'école, l'enseignant concerné et les parents de l'élève, chaque partie prenant en charge un tiers des frais de réparation ou de remplacement. En cas de dommages causés à d'autres élèves, la responsabilité est partagée entre l'enseignant et les parents de l'élève concerné, chaque partie prenant en charge la moitié des frais engendrés. Si les dommages concernent un enseignant, les parents de l'élève en sont entièrement responsables et prennent en charge la totalité des frais.

7/ Selon notre protocole strict, tous les élèves sont constamment sous la surveillance d'un intervenant. Aucun combat entre élèves, ni aucun acte de bullying physique ou moral, n'est autorisé pendant les cours, y compris lors des ateliers d'arts martiaux.

8/ En cas de problème ou de conflit, toute demande doit être formulée uniquement par écrit à comiteecob@ecoledechinois.fr. Toute observation de blessure, qu'elle soit physique ou mentale, doit être signalée à la sortie de l'école directement à notre personnel, ou par écrit à cette adresse e-mail le jour même avant minuit. Des preuves solides (photos, vidéos, certificats médicaux ou psychologiques signés et tamponnés, etc.) peuvent être exigées. Passé ce délai, l'école décline toute responsabilité, considérant que ces incidents ont pu se produire en dehors de son enceinte. Notre délai de réponse est de trois jours ouvrables maximum. Nous nous réservons le droit d'engager des procédures juridiques en cas de diffamation non justifiée.

9/ Les parents autorisent la diffusion de photographies ou de contenus audiovisuels des enfants sur le site officiel de l'école et ses supports de réseaux sociaux.